

# ABÉCÉDAIRE

DES SOLUTIONS

POUR LES ENTREPRISES

FACE AUX  
RISQUES MAJEURS  
2025

Soutenu par



**MINISTÈRES  
AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





128 avenue Thiers 69006 LYON - France  
[contact@association-resiliances.org](mailto:contact@association-resiliances.org)  
[www.association-resiliances.org](http://www.association-resiliances.org)

## INTRODUCTION

Ce document est conçu à destination des entreprises pour les informer de l'existence de **solutions concrètes permettant d'appréhender les risques majeurs**, qu'ils soient naturels ou technologiques, susceptibles de les impacter. Élaboré avec le soutien du Ministère en charge de la Transition Écologique, cet abécédaire se veut un guide pratique et accessible pour accompagner les acteurs économiques dans leur démarche de prévention et de gestion des risques.

Afin de garantir la pertinence et l'exhaustivité de ce document, un groupe de travail réunissant des experts du domaine a été constitué. Ce groupe a rassemblé Vincent Berger-Sabbatel, gérant de WWPSE, Kevin Montorier, gérant de KMO Conseil, Loic Perret, dirigeant d'ESTHI France, Samuel Machet, dirigeant de la Société Go Secure, Rodolphe Guillois, dirigeant de Examo, Sarah Bibal, chargée de mission en alternance à l'Association Résiliances, ainsi que Sandra Decelle-Lamothe, présidente de l'Association Résiliances.

La rédaction de cet abécédaire a été réalisée avec la contribution d'Inès Bourbon, chargée de mission à l'Association Résiliances, et de Sandra Decelle-Lamothe, sous la responsabilité éditoriale de cette dernière. Le contenu proposé repose sur un travail collaboratif et rigoureux, s'appuyant sur les connaissances et les retours d'expériences des participants.

Ce guide, structuré sous la forme d'un abécédaire, propose pour chaque lettre une solution ou une pratique essentielle pour la gestion des risques. Des définitions claires, des objectifs précis et des modalités d'accès aux dispositifs sont présentés afin d'apporter aux entreprises des réponses adaptées et concrètes face aux enjeux de sécurité et de continuité d'activité. Nous espérons que cet abécédaire sera pour vous un outil utile et efficace dans la mise en place de stratégies de gestion des risques, et qu'il contribuera à renforcer la résilience de vos structures face aux risques majeurs.

Sandra Decelle-Lamothe  
Présidente de l'association.

# SOMMAIRE

## L'ASSOCIATION

Préambule P.5

---

## LETTRES PAR LETTRES

A. Affichage	P.7
Alerte	P.8
B. Batardeau	P.9
C. Continuité d'Activité	P.10
D. Détection	P.11
DUER	P.12
Diagnostic de vulnérabilité	P.13
E. Évacuation	P.14
Équipements de protection individuelle	P.15
Évaluation	P.16
F. Fiche réflexe	P.17
Fonds Barnier	P.18
Formation	P.19
G. Gestion de crise	P.20
H. Hébergement	P.21
I. Information	P.22
J. Jauge	P.23
K. Kit de survie	P.24
L. Label	P.25
M. Mise à l'abri	P.26
N. Normes	P.27
O. Organisation	P.28
P. Plan de gestion de crise	P.29
PPR	P.30
Prévention	P.31
R. Relais de l'alerte	P.32
S. Sécurité	P.33
T. Technologie	P.34
W. Web	P.35
X. Exercices	P.36
Z. Zonage	P.37

## ANNEXES

Experts fournisseurs de solution	P.36
Les outils RESILIANCES à disposition des entreprises	P.45

---

# RÉSILIANCES, prévention des risques majeurs pour les entreprises et les activités agricoles

Née en 2017, l'association RÉSILIANCES accompagne les entreprises et activités agricoles à prévenir les risques naturels et technologiques majeurs auxquelles elles sont exposées.

L'association RÉSILIANCES a créé le label RESISCORE, pour évaluer le niveau de préparation des entreprises face aux risques majeurs.

Depuis sa création, les actions de l'association sont soutenues par la Direction Générale de la Prévention des Risques du Ministère de la Transition Écologique de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques.

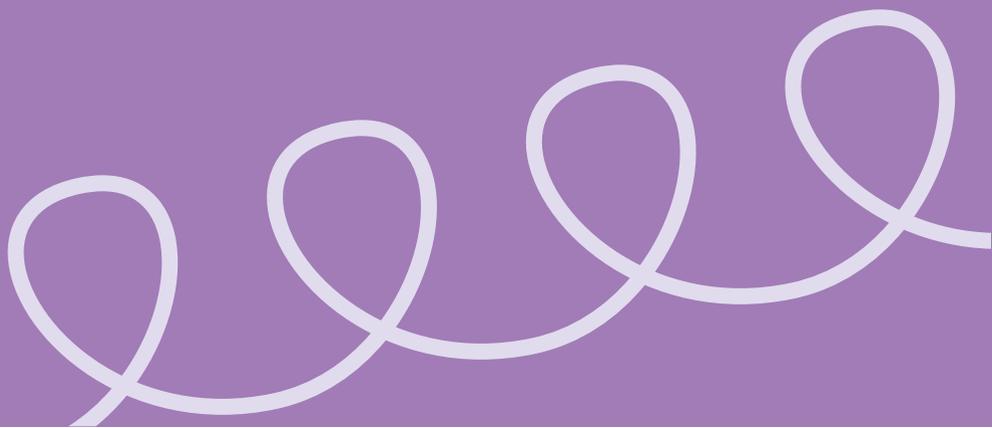
L'association RÉSILIANCES s'appuie sur des valeurs d'échange, de loyauté, d'encouragement à agir. Elle est à l'écoute des adhérents et des territoires afin de trouver les meilleures réponses pour concilier activités économiques et risques majeurs.

Sandra Decelle-Lamothe  
Présidente de l'association.

## **RÉSILIANCES AVEC UN « A » ET UN « S »...**

Le nom de l'association vient du mot « résilience » qui évoque la capacité de rebond (d'où le ressort dans le logo !) et le processus de transformation après un choc. En l'écrivant avec un « a », il se rapproche de « reliance », de « survivance ».

En l'écrivant avec un « s », il évoque la possibilité d'activer des ressources multiples (techniques, relationnelles).



L'**affichage** en entreprise désigne l'ensemble des supports visuels apposés dans les locaux afin de transmettre des informations essentielles liées à la sécurité et à la gestion des risques : plans d'évacuation, consignes en cas d'incendie, pictogrammes de danger, numéros d'urgence, procédures à suivre. Il s'agit d'un outil de communication visuelle simple mais fondamental, qui complète les formations et les procédures internes en rendant immédiatement accessible l'information vitale.

## UTILITÉ

Dans le cadre de la prévention et de la gestion des risques majeurs, l'affichage joue un rôle décisif. En situation normale, il contribue à ancrer les bons réflexes et à structurer la culture du risque. En cas d'événement critique – incendie, séisme, fuite chimique – il oriente rapidement les comportements, limite les réactions inappropriées liées au stress et permet de gagner un temps précieux. Parce qu'il repose souvent sur des visuels normalisés, il est compréhensible par tous, indépendamment du niveau de formation ou de la langue parlée.

## SERVICES

La mise en œuvre de cette solution s'appuie sur plusieurs obligations réglementaires, notamment dans le Code du travail français. Celui-ci impose, entre autres, l'affichage des consignes de sécurité incendie et des procédures à suivre en présence de substances dangereuses. L'affichage doit être placé dans des lieux visibles, actualisé régulièrement, et cohérent avec les mesures identifiées dans le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP). Il doit également être intégré à la stratégie globale de sensibilisation, en lien avec les exercices de sécurité et les formations internes. Simple à mettre en place et peu coûteux, l'affichage constitue ainsi un levier efficace et indispensable de prévention des risques majeurs.

- > Articles R4227-34 à R4227-41 du Code du Travail
- > Article R4412-38 du Code du Travail



CYPRIS

# ALERTE

L'**alerte** est un signal sonore, visuel, ou numérique, diffusé à destination d'un public pour les informer d'un danger imminent ou en cours. Elle fait partie intégrante de la gestion des risques majeurs et vise à permettre une réaction rapide et appropriée face à une menace identifiée (catastrophe naturelle, accident technologique, etc.). L'alerte peut être déclenchée par les autorités publiques, des dispositifs automatiques ou des structures spécialisées.

## UTILITÉ

L'alerte sert à sauver des vies et à réduire les impacts d'un événement dangereux, en donnant à chacun le temps d'adopter les comportements de protection adaptés. Elle permet de déclencher les premiers réflexes (se mettre à l'abri, évacuer, ne pas téléphoner, écouter les consignes, etc.) et facilite l'organisation des secours et des mesures d'urgence. C'est un maillon essentiel de la chaîne d'intervention en cas de crise.

## SERVICES

Pour anticiper et diffuser efficacement une alerte, plusieurs outils et services d'information spécialisés peuvent être mobilisés selon le type de risque :

Météo-France : bulletins de vigilance météo (pluie, vent, neige, orages, canicule, etc.) à destination du grand public et des collectivités.

Vigicrues : surveillance en temps réel des niveaux des cours d'eau et des risques de crue.

FR-Alert : système national d'alerte par notification géolocalisée sur les téléphones mobiles, déployé par les autorités en cas de danger imminent.

---

L'ensemble de ces moyens complète les dispositifs traditionnels d'alerte (sirènes, panneaux lumineux, radios, etc.) répertoriés, par exemple, sur le portail [lesbonsreflexes.com](http://lesbonsreflexes.com).



Un **atardeau** est une barrière temporaire ou amovible conçue pour empêcher l'intrusion de l'eau dans un bâtiment ou une zone sensible en cas d'inondation. Il s'agit d'un dispositif de protection physique installé à l'avance ou déployé en anticipation ou en réaction à une montée des eaux. Les batardeaux sont utilisés aussi bien en milieu urbain qu'industriel, pour protéger les ouvertures (portes, baies, entrées de parkings, etc.) et préserver l'intégrité des infrastructures.

## UTILITÉ

Les batardeaux permettent de limiter les dégâts matériels et les interruptions d'activité causés par les inondations. En retenant l'eau ou en la déviant, ils offrent une solution rapide et efficace pour protéger les bâtiments, les équipements, les réseaux électriques ou informatiques, et assurer la continuité d'activité. Ils sont également utiles pour gagner du temps dans la mise en place d'autres mesures de gestion de crise ou d'évacuation.

## SERVICES

Il existe plusieurs familles de batardeaux, selon le type de risque, le niveau de protection souhaité et les contraintes d'installation : mobiles auto-stables (posés au sol sans fixation, rapides à déployer), systèmes automatiques ou passifs (intégrés aux infrastructures, ils se déclenchent seuls à la montée des eaux), batardeaux manuels (à installer manuellement en cas d'alerte).

Le site Géorisques propose des fiches pratiques pour choisir et installer des batardeaux adaptés, et recommande de faire réaliser un diagnostic de vulnérabilité hydraulique pour cibler les priorités. Des aides financières (fonds Barnier, PAPI) peuvent être mobilisées pour ce type d'aménagement.

**GÉORISQUES**

> [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)



ESTHI

La **continuité d'activité** désigne la capacité d'une organisation à maintenir ou à reprendre ses fonctions essentielles à un niveau acceptable après un incident ou une crise. Elle repose sur un Plan de Continuité d'Activité (PCA), document stratégique qui anticipe les scénarios de perturbation et définit les actions à mettre en œuvre pour limiter les interruptions.

## UTILITÉ

Le PCA permet de réduire les impacts économiques, humains et opérationnels d'un sinistre, en assurant une reprise rapide, organisée et priorisée des activités critiques. Il protège les actifs, préserve la réputation, et garantit la résilience face aux risques majeurs (catastrophes naturelles, technologiques, etc.). Il est aussi un outil de pilotage en temps de crise.

## SERVICES

La norme ISO 22301 fournit le cadre de référence pour élaborer un Plan de Continuité d'Activité (PCA) structuré, en identifiant les fonctions critiques, les délais de reprise acceptables et les ressources nécessaires.

Des guides pratiques et des modèles sont disponibles dans les secteurs industriels, hospitaliers ou des collectivités pour faciliter sa mise en œuvre.

>[https://www.economie.gouv.fr/files/hfd-s-guide-pca-plan-continuite-activite-\\_sgdsn.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/hfd-s-guide-pca-plan-continuite-activite-_sgdsn.pdf)

><https://www.iso.org/fr/standard/75106.html>



SGDSN



La **détection** regroupe l'ensemble des dispositifs permettant d'identifier automatiquement un danger ou une situation anormale. Elle repose sur l'utilisation de capteurs, détecteurs ou sondes capables de mesurer des données physiques (fumée, chaleur, gaz, pression, etc.) et de déclencher une alerte ou une action préventive.

## UTILITÉ

Les systèmes de détection permettent d'anticiper ou de réagir plus rapidement à un risque, en déclenchant des alarmes, des coupures automatiques, ou en activant des procédures de sécurité. Par exemple, détecter une fuite de gaz ou un départ de feu à un stade précoce limite les dégâts matériels, réduit les délais d'intervention et protège les personnes sur site.

## SERVICES

Il existe une large gamme de systèmes de détection, adaptés aux différents types de risques : détecteurs de fumée, de chaleur, de gaz toxiques ou explosifs, capteurs de niveau d'eau, etc.

Ces dispositifs peuvent être autonomes ou reliés à un système centralisé de gestion des alertes. Ils sont souvent complétés par des mécanismes de sécurité associés, comme les boutons d'arrêt d'urgence ("coup de poing"), l'arrêt automatique de la ventilation ou le confinement d'une zone à risque.

---

> <http://vigilance.meteofrance.com/>

> <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

> <https://www.georisques.gouv.fr/>

# DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Le **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)** est un outil obligatoire dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, destiné à recenser et analyser les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés. Il formalise l'évaluation des risques dans un document écrit, accessible aux salariés, et constitue la base de la démarche de prévention.

## UTILITÉ

Le DUER est élaboré en interne et permet de prévenir les accidents du travail, les maladies professionnelles et les situations à risque, en identifiant les dangers et en hiérarchisant les actions à mettre en place. Il est également un outil de pilotage pour la sécurité au travail, et une exigence réglementaire : son absence ou sa mauvaise élaboration peut engager la responsabilité de l'employeur. Il constitue aussi une preuve en cas de contentieux, la jurisprudence exigeant un contenu structuré, actualisé et adapté aux spécificités de l'activité.

## SERVICES

Le DUER est élaboré en interne, en lien avec les représentants du personnel et, si besoin, avec l'appui d'experts. Il n'existe pas de trame unique obligatoire, afin de permettre une analyse de risque sans limite ni format rigide, adaptée à chaque entreprise ; mais l'on peut s'inspirer de la jurisprudence Cass. crim., 6 mars 2007, n° 06-83.228 qui mentionne que le DUER doit couvrir l'ensemble des situations de travail, même ponctuelles ou inhabituelles, et être précis sur les risques identifiés.

Il existe également des guides pratiques, tels que celui publié par l'INRS "Évaluation des Risques Professionnels, Questions/Réponses sur le document unique".

La rédaction du DUER peut être réalisée en interne, mais il est souvent judicieux de faire appel à des experts externes qui peuvent accompagner l'entreprise dans l'analyse des risques et la formalisation du document.



> <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20887>



# DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ

Le **diagnostic de vulnérabilité** est une analyse méthodique visant à identifier les fragilités d'un site, d'une organisation ou d'une infrastructure face aux risques majeurs (naturels, technologiques, sanitaires, etc.). Il évalue l'exposition aux dangers, la capacité de résistance, ainsi que les conséquences possibles sur les personnes, les biens et l'environnement. Ce diagnostic permet de prioriser les actions de prévention et de protection à mettre en place.

## UTILITÉ

Le diagnostic de vulnérabilité sert à anticiper les impacts d'un événement de crise en révélant les points faibles à traiter pour renforcer la résilience. Il contribue à sécuriser les activités, à protéger les usagers et les travailleurs, à réduire les pertes économiques, et à se conformer aux exigences réglementaires en matière de gestion des risques. Il est également un préalable essentiel pour élaborer un Plan de Continuité d'Activité ou un Plan Communal de Sauvegarde.

## SERVICES

Pour réaliser un diagnostic de vulnérabilité fiable, il est recommandé de faire appel à des bureaux d'études spécialisés dans l'évaluation des risques et de la sécurité. Ces prestataires peuvent être sollicités directement pour une mission de conseil, après définition précise du périmètre d'analyse (site industriel, collectivité territoriale, entreprise privée, etc.).

> <https://www.association-resiliances.org/uploads/pages/editor/plaquette-formation-resiliances-20240415.pdf>



Orisk

# E - ÉVACUATION

L'**évacuation** est l'ensemble des procédures organisées pour faire sortir rapidement et en toute sécurité les personnes d'un bâtiment ou d'une zone exposée à un danger imminent (incendie, inondation, explosion, etc.). Elle repose sur l'existence de plans d'évacuation clairs, lisibles et adaptés aux risques présents, ainsi que sur la mise en place de consignes précises et d'itinéraires sécurisés.

## UTILITÉ

L'objectif de l'évacuation est de sauver des vies en réduisant le temps d'exposition au danger. Un plan d'évacuation bien conçu et connu de tous limite la panique, fluidifie les déplacements, et améliore la réactivité des occupants face à une alerte. Couplée à des exercices réguliers, l'évacuation permet d'ancrer les bons réflexes et de repérer en amont les éventuelles difficultés (zones d'engorgement, accès bloqués, etc.).

## SERVICES

La mise en œuvre d'une évacuation efficace passe par la création de plans adaptés et la réalisation d'exercices d'évacuation encadrés. Pour cela, des solutions spécialisées existent, axées sur la conception des outils et méthodes pour améliorer la préparation à l'évacuation en situation d'urgence.

Les entreprises peuvent faire appel à ce type de prestataire pour élaborer leurs plans, former leurs équipes et organiser des mises en situation réalistes.



# ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les **Équipements de Protection Individuelle (EPI)** sont des dispositifs ou vêtements destinés à protéger une personne contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité. Ils comprennent, par exemple, les casques, les gants, les protections respiratoires ou encore les combinaisons contre les risques chimiques. Les EPI doivent être adaptés au type de danger rencontré et à l'environnement d'utilisation.

## UTILITÉ

Les EPI permettent de réduire les conséquences d'une exposition à un danger lorsqu'il n'est pas possible de supprimer complètement le risque à la source. Ils sont particulièrement utilisés dans les secteurs industriels, chimiques ou dans certaines situations de gestion de risques majeurs (fuite toxique, incendie industriel, etc.). Toutefois, certains EPI nécessitent une formation spécifique à leur utilisation, leur entretien et leur maintenance pour être pleinement efficaces. Il ne s'agit pas d'une solution standard : le choix et l'emploi des EPI doivent être adaptés à chaque contexte de risque.

## SERVICES

La sélection des EPI appropriés et leur utilisation correcte sont encadrées par des réglementations nationales. Les informations officielles sur les EPI et la prévention des risques majeurs sont disponibles sur les sites gouvernementaux, notamment celui de l'INRS ou bien du Ministère du Travail.

- > INRS – Institut National de Recherche et de Sécurité - <https://www.inrs.fr/>
- > Ministère du Travail – Prévention des risques professionnels - <https://travail-emploi.gouv.fr/prevention-des-risques>



Securimed

# ÉVALUATION

L'évaluation consiste à analyser et mesurer le niveau d'exposition d'une organisation, d'un site ou d'un territoire à différents risques majeurs (naturels, industriels, sanitaires, etc.). Elle vise à estimer la probabilité d'occurrence d'un événement et la gravité de ses conséquences potentielles. L'évaluation constitue une base indispensable pour prioriser les actions de prévention et de protection.

## UTILITÉ

L'évaluation des risques permet d'objectiver les vulnérabilités, d'identifier les marges de progrès, et de justifier des investissements en matière de sécurité. Elle aide également à structurer les plans de continuité, les plans communaux de sauvegarde, et les stratégies de résilience territoriale ou d'entreprise. Une évaluation régulière améliore la réactivité et l'efficacité en cas de crise.

## SERVICES

Pour conduire une évaluation fiable et méthodique, il est possible de mobiliser des outils spécifiques, développés pour les entreprises afin de leur permettre de mieux comprendre leur niveau de préparation et identifier les axes d'amélioration. L'accompagnement par des experts peut également être sollicité pour interpréter les résultats et établir un plan d'action.



><https://www.iso.org/fr/standard/65694.html>



HubSpot



Le **Fonds Barnier**, officiellement Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), est un dispositif public français destiné à financer la prévention des risques naturels tels que les inondations, les mouvements de terrain ou les avalanches. S'il est principalement conçu pour soutenir les collectivités territoriales, ce fonds s'adresse également aux entreprises, mais sous conditions précises. En particulier, les entreprises de moins de 20 salariés peuvent bénéficier de subventions pour des travaux visant à réduire leur vulnérabilité face aux risques naturels.

## UTILITÉ

Le dispositif permet d'alléger le coût des mesures de prévention, telles que la mise en place de batardeaux, le rehaussement des planchers, ou l'installation de dispositifs d'évacuation. Ces actions contribuent à sécuriser les locaux, limiter les dommages matériels et garantir la continuité d'activité. Pour être éligibles, les entreprises doivent être situées dans une zone couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), et les travaux doivent être rendus obligatoires par ces documents ou identifiés dans un diagnostic de vulnérabilité.

## SERVICES

Les aides du Fonds Barnier financent jusqu'à 40 % du montant des travaux, avec un plafond correspondant à 10 % de la valeur vénale du bien, sans dépasser 36 000 €. Les demandes sont à adresser aux services de l'État compétents, tels que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ou la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Il est important de noter que les travaux ne doivent pas débuter avant le dépôt de la demande de subvention.

---

Bien que le Fonds Barnier ne cible pas directement les grandes entreprises, il joue un rôle stratégique dans la prévention des risques naturels pour les petites structures, renforçant la résilience globale des territoires et contribuant à une meilleure gestion intégrée des risques en milieu professionnel.



# H - HÉBERGEMENT

Dans la gestion des risques majeurs, **l'hébergement** désigne la mise à disposition temporaire d'espaces sûrs pour accueillir les employés, les habitants ou les usagers évacués d'une zone sinistrée. Cet hébergement peut être anticipé en identifiant des sites adaptés (salles polyvalentes, hôtels, étages refuges dans les bâtiments) ou en intégrant des solutions architecturales spécifiques lors de la construction ou de la rénovation d'infrastructures.

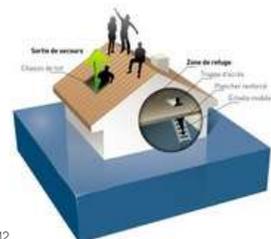
## UTILITÉ

La prévision de solutions d'hébergement temporaire est essentielle pour assurer la protection des personnes en cas de catastrophe naturelle, d'accident industriel ou d'événement nécessitant une évacuation prolongée. Disposer d'un lieu sécurisé permet de maintenir un minimum de confort et de continuité d'activité, tout en réduisant les risques de suraccidents ou de désorganisation massive. Dans certains cas, la construction d'étages refuge, comme le prévoit le Guide d'instruction des actes d'urbanisme en zone de risques naturels, est une solution structurelle pour assurer la survie sur place lorsque l'évacuation est impossible.

## SERVICES

L'identification de sites d'hébergement doit être intégrée dans les plans de gestion de crise et validée par des experts de la sécurité des bâtiments. Pour des solutions architecturales durables et la conception d'infrastructures plus résilientes, il est aussi possible de faire appel à des architectes spécialisés.

> Guide d'instruction des actes d'urbanisme en zone de risques naturels, disponible sur le site de la Préfecture



MEDDE & METL, 2012

**L'information** sur les risques majeurs est essentielle pour la prévention et la gestion de crise. Elle permet aux citoyens, aux collectivités et aux entreprises de mieux comprendre les risques auxquels ils sont exposés, de prendre des décisions éclairées et de mettre en place des mesures adaptées. Une bonne information contribue à la sensibilisation collective et renforce la culture du risque.

## UTILITÉ

L'information vise à sensibiliser les populations aux risques naturels, technologiques ou sanitaires. Elle permet d'informer en temps réel sur la survenue d'événements dangereux, que ce soit via des plateformes web, des SMS d'alerte ou des affichages. L'information permet également de diffuser des consignes de sécurité pour agir rapidement et efficacement. Enfin, elle améliore la résilience collective en permettant aux acteurs locaux de se préparer.

## SERVICES

Pour garantir une information claire et fiable, il est essentiel de mettre à jour régulièrement les données pour refléter les évolutions des risques, et de communiquer aux différents publics.

- Géorisques propose des cartographies interactives permettant de connaître les risques sur un territoire donné, ainsi que des fiches explicatives sur les démarches de prévention.

Les Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles sont 15 instances de concertation locale sur les risques industriels, réparties sur le territoire français. Ils regroupent des représentants de l'État, des industriels, des collectivités et des associations. Leur rôle est de favoriser le dialogue autour des enjeux industriels, d'informer sur les activités à risques et les mesures de prévention mises en place, et d'organiser des réunions publiques pour répondre aux interrogations des riverains.

> <https://www.georisques.gouv.fr/>

> <https://www.spppi-paca.org/>



SPPPI PACA

Une **jauge**, dans le contexte des risques majeurs, désigne un dispositif de mesure permettant de surveiller le niveau des eaux dans les rivières, les nappes phréatiques ou les zones inondables. Associée aux outils de suivi météorologique, elle sert à observer en temps réel l'évolution des risques hydrologiques et à déclencher des alertes précoces en cas de menace d'inondation.

## UTILITÉ

La surveillance des niveaux d'eau grâce aux jauges permet d'anticiper les montées rapides, d'activer les plans d'évacuation ou de protection, et de prendre des décisions adaptées (fermeture de routes, mise en sécurité des populations, arrêt préventif d'installations industrielles sensibles). Elle constitue une aide précieuse pour limiter les dégâts matériels et protéger les vies humaines en cas de crue soudaine ou de saturation des réseaux d'assainissement.

## SERVICES

La consultation des données de jauges est possible en temps réel grâce à plusieurs plateformes officielles :

- Vigicrues fournit des informations actualisées sur le niveau des cours d'eau surveillés.
- GéoRisques permet de consulter les historiques d'inondations et de localiser les zones à risques.
- Préfectures qui diffusent des bulletins de vigilance hydrologique en cas de situation critique.

Les collectivités, les gestionnaires d'infrastructures et certaines entreprises sensibles au risque inondation peuvent aussi installer leurs propres systèmes de jaugeage local, reliés à des alertes automatiques, pour renforcer leur capacité d'anticipation.



Tenevia



La **labellisation** des entreprises résilientes face aux risques majeurs est un processus volontaire visant à reconnaître et valoriser les organisations qui ont mis en place des dispositifs robustes de prévention, de préparation et de gestion des crises. Ce label atteste de la capacité d'une entreprise à anticiper les risques naturels, technologiques ou sanitaires, à minimiser leur impact sur ses activités et à assurer la continuité d'exploitation malgré les aléas.

## UTILITÉ

Ce type de labellisation joue un rôle essentiel dans la valorisation de la démarche de gestion des risques et de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Il favorise la confiance des partenaires, clients et assurances, tout en incitant à une amélioration continue des pratiques. Par ailleurs, obtenir un label résilience peut faciliter l'accès à certains financements ou marchés publics sensibles à la gestion des risques.

## SERVICES

La mise en œuvre de la labellisation repose sur un référentiel précis, souvent élaboré par des organismes spécialisés ou des instances publiques, qui évalue différents critères tels que la cartographie des risques, la formation des personnels, la mise à jour régulière des plans d'urgence et la capacité de communication en situation de crise. En France, plusieurs labels ou certifications peuvent intégrer cette dimension, parmi lesquels certains issus du secteur privé ou des initiatives territoriales. Le processus inclut généralement un audit, un accompagnement méthodologique et un suivi périodique pour maintenir la conformité.

---

Les entreprises peuvent s'appuyer sur des labels comme le RESISCORE pour structurer et valoriser leur démarche de résilience face aux risques majeurs, en permettant de mesurer leur niveau de préparation et d'organisation.



La **mise à l'abri** désigne l'action de rassembler et de protéger des personnes dans un lieu sécurisé, en cas de danger imminent (nuage toxique, tempête, explosion, fusillade, etc.). Dans un cadre professionnel ou collectif, cela suppose l'aménagement de salles de mise à l'abri capables de garantir la sécurité des occupants jusqu'à la levée de l'alerte.

## UTILITÉ

Créer des espaces de mise à l'abri permet de sauver des vies en cas de crise brutale ou de risque immédiat, lorsque l'évacuation est impossible ou contre-indiquée. Ces salles offrent une protection physique, mais aussi psychologique, en encadrant les personnes dans un lieu identifié, connu et préparé. Elles doivent être accessibles, ventilées (ou hermétiques selon le risque), signalées et équipées de moyens de communication et de premiers secours.

## SERVICES

La mise en place de salles de mise à l'abri doit suivre des recommandations techniques en fonction des risques identifiés (risque NRBC, explosion, événement climatique extrême...). Le plan ORSEC, en organisant la réponse des pouvoirs publics face aux risques majeurs, permet aux entreprises d'anticiper les scénarios de crise, d'ajuster leurs propres dispositifs de continuité d'activité et de mieux articuler leur action avec celle des acteurs institutionnels.

Le plan ORSEC, comprenant le PPI, est à retrouver en préfecture.

> <https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Planification-et-exercices-de-Securite-civile>



Sécurité Civile

Les **normes** sont des documents de référence établissant des exigences techniques, des bonnes pratiques ou des critères de qualité. En matière de gestion des risques majeurs, elles encadrent la sécurité des infrastructures, la résilience des bâtiments, et les procédures à suivre en cas de crise. Leur respect permet de renforcer la robustesse des systèmes face aux aléas naturels ou technologiques.

## UTILITÉ

L'application des normes de sécurité et de construction réduit la vulnérabilité des installations, protège les personnes et facilite la reprise d'activité après un sinistre. Elles assurent une harmonisation des pratiques et renforcent la confiance entre les parties prenantes (assureurs, collectivités, exploitants...). Les normes permettent aussi d'anticiper les obligations réglementaires et d'intégrer la prévention des risques dans les projets dès la conception.

## SERVICES

La mise en conformité avec les normes dépend du domaine d'activité et du type de risque à couvrir. Pour les inondations par exemple, il n'existe pas encore de cadre normatif complet sur les dispositifs de protection (batardeaux, barrières mobiles...), mais des travaux sont en cours au niveau national et européen pour structurer ce secteur.

---

L'AFNOR (Association Française de Normalisation) travaille à l'élaboration de référentiels concernant les équipements de protection rapprochée contre les inondations. Cette démarche vise à fiabiliser les produits proposés sur le marché et à guider les acteurs publics et privés dans leurs choix d'équipements. Les normes peuvent être consultées ou achetées sur le site de l'AFNOR : [www.afnor.org](http://www.afnor.org)

> Norme ISO 31000  
<https://www.iso.org/fr/standard/65694.html>

> Norme ISO 22301  
<https://www.iso.org/fr/standard/75106.html>



iso.org

Dans le domaine des risques majeurs, **l'organisation** désigne l'ensemble des dispositifs humains, techniques et procéduraux mis en place au sein d'une structure (entreprise, collectivité, établissement) pour anticiper, gérer et réagir efficacement à une situation de crise. Cela inclut la définition des rôles, la coordination interne, la planification des réponses et la formalisation de procédures.

## UTILITÉ

Une organisation adaptée permet d'assurer une réponse rapide, cohérente et efficace face à un événement dangereux. Elle facilite la protection des personnes, la sauvegarde des installations et la continuité des activités critiques. Elle repose sur des documents structurants comme le Plan de Continuité d'Activité (PCA), ou les procédures d'alerte interne, et sur des personnes formées et identifiées.

## SERVICES

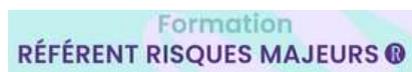
Mettre en place une telle organisation suppose un diagnostic préalable des vulnérabilités, la désignation de référents ou d'une cellule dédiée à la gestion des risques, la rédaction de plans d'action et la réalisation d'exercices réguliers.

Des acteurs spécialisés peuvent accompagner cette structuration en proposant des services de conseil, de formation et d'assistance pour mettre en place ou optimiser l'organisation interne de gestion des risques et de crise.

---

L'intervention d'experts extérieurs permet aussi de tester et d'améliorer les dispositifs existants à travers des simulations et des audits organisationnels. Il est également judicieux de former des référents Risques Majeurs au sein de l'entreprise, en s'appuyant sur des organismes de formation

<https://www.association-resiliances.org/referent-risques-majeurs-1>



Formation - Association Résiliances

Un **plan de gestion de crise** est un document opérationnel qui organise la réponse à une situation exceptionnelle affectant la sécurité des personnes, des biens ou la continuité d'activité. Il définit les procédures à suivre, les rôles de chacun, les moyens à mobiliser, et les modes de communication à activer. Il constitue un outil indispensable pour coordonner les actions en cas de catastrophe naturelle, industrielle, sanitaire ou technologique.

## UTILITÉ

Le plan de gestion de crise permet de gagner en réactivité, en efficacité et en coordination. Il évite l'improvisation, réduit les impacts humains et matériels, et facilite une reprise d'activité plus rapide. Il est aussi souvent exigé par la réglementation, notamment pour certains secteurs sensibles. Un plan bien conçu est régulièrement testé et mis à jour à travers des exercices de simulation.

## SERVICES

Il existe plusieurs types de plans de gestion de crise, dont :

- Plan d'Organisation de Mise en Sûreté des Établissements : destiné aux établissements recevant du public, encadre les conduites à tenir en cas de danger (mise à l'abri, évacuation, confinement...).
- Plan d'Opération Interne : obligatoire pour les sites industriels classés Seveso, prévoit les mesures à prendre par l'exploitant en cas d'accident majeur.
- Opérateurs d'Importance Vitale : ces structures ont l'obligation légale de se doter de plans de gestion de crise renforcés pour garantir la continuité de leurs fonctions essentielles.

---

La rédaction d'un plan de gestion de crise peut être accompagnée par des cabinets spécialisés ou guidée à l'aide des documents disponibles sur :

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Planification-et-exercices-de-Securite-civile>

# PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

Le **Plan de Prévention des Risques** (PPR) est un document réglementaire français qui vise à prévenir les risques naturels majeurs tels que les inondations, les mouvements de terrain, les avalanches ou encore les risques technologiques. Il définit les zones exposées et établit des prescriptions destinées à limiter l'exposition des personnes, des biens et des activités à ces risques. Le PPR a ainsi pour objectif principal de réduire la vulnérabilité des territoires et de sécuriser l'aménagement urbain et industriel.

## UTILITÉ

Le PPR est un outil essentiel pour la prévention en entreprise, car il sert de cadre réglementaire pour l'implantation, la construction et l'exploitation des sites industriels ou commerciaux. Les entreprises implantées dans des zones couvertes par un PPR doivent respecter les contraintes imposées, qui peuvent inclure des restrictions d'usage du sol, des obligations de travaux de prévention ou des mesures spécifiques de protection. Ces prescriptions sont destinées à limiter les risques d'accidents majeurs et à garantir la sécurité des salariés, des clients et des infrastructures.

## SERVICES

La mise en œuvre du PPR s'appuie sur une concertation entre les services de l'État, les collectivités locales, les experts techniques et les acteurs économiques. Il est établi par le préfet, après enquête publique, et fait l'objet d'un arrêté préfectoral qui le rend opposable aux tiers. Les entreprises doivent intégrer les dispositions du PPR dans leur Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP) et leurs procédures internes de gestion des risques, notamment en matière de plan de continuité d'activité.

Le Plan de Prévention des Risques constitue un cadre réglementaire fondamental permettant de protéger durablement les territoires et les entreprises face aux aléas majeurs, en alliant planification, réglementation et vigilance opérationnelle.



PPR Technologique du Bas-Rhin

# PRÉVENTION

La **prévention** des risques majeurs regroupe l'ensemble des actions mises en œuvre en amont pour réduire la probabilité qu'un événement dangereux survienne, ou pour limiter ses effets. Elle s'applique à tous les types de risques majeurs (naturels, technologiques, sanitaires...) et concerne aussi bien les individus que les entreprises, les collectivités et les services publics.

## UTILITÉ

La prévention permet d'éviter qu'un risque ne se transforme en crise. Elle passe par des mesures concrètes comme l'entretien régulier des équipements sensibles, le contrôle des infrastructures, la formation des personnels, ou encore la sensibilisation des usagers. Une politique de prévention bien structurée diminue fortement les coûts humains, environnementaux et économiques d'un sinistre. Elle favorise aussi une meilleure résilience des territoires et des organisations.

## SERVICES

Parmi les pratiques courantes :

- Contrôle périodique des installations (électriques, industrielles, hydrauliques...)
- Vérification des systèmes de sécurité et de confinement
- Mise à jour des plans de prévention des risques (PPR) ou des plans d'opération internes (POI)
- Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation.

Les établissements recevant du public ou entreprises sensibles peuvent également faire appel à des bureaux d'études spécialisés pour établir un plan de prévention personnalisé, assorti de recommandations techniques et organisationnelles.

> Direction Générale de la Prévention des Risques  
<https://www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-prevention-risques-dgpr>

### Les risques technologiques



### Les risques naturels



GéoRisques

# R - RELAIS DE L'ALERTE

Les **relais de l'alerte** sont des dispositifs techniques, humains ou organisationnels qui permettent de diffuser rapidement et efficacement une information d'urgence à un grand nombre de personnes dès la détection d'un danger (incendie, inondation, attentat, accident industriel, etc.). Ils font le lien entre les systèmes d'alerte (sirènes, capteurs, autorités) et les destinataires finaux (employés, citoyens, usagers...).

## UTILITÉ

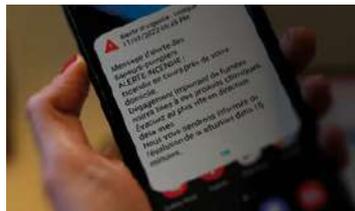
La rapidité de la diffusion de l'alerte est un facteur clé de la gestion de crise : plus l'information est transmise vite et clairement, plus les personnes peuvent adopter les bons réflexes de protection. Des relais bien organisés permettent aussi de toucher des salariés isolés, des équipes sur le terrain ou des clients ou fournisseurs en mobilité. Ils évitent la panique, coordonnent les actions de mise en sécurité et optimisent la réactivité de l'ensemble des acteurs concernés.

## SERVICES

Des solutions numériques spécialisées permettent de mettre en place des relais d'alerte fiables et adaptés à différents contextes. Ces systèmes peuvent être intégrés dans les Plans de Continuité d'Activité, les plans de gestion de crise et doivent être testés régulièrement pour en garantir l'efficacité.

Les réseaux sociaux et les groupes de discussion privés (WhatsApp par exemple) sont efficaces pour toucher rapidement toutes les équipes.

> <https://fr-alert.gouv.fr>



IRMa

Dans la gestion des risques majeurs, la **sécurité** regroupe les dispositifs techniques, humains et organisationnels visant à protéger les personnes, les biens et les installations contre des menaces ou des situations dangereuses. Elle comprend notamment les systèmes de vidéosurveillance, les contrôles d'accès, les alarmes, la détection automatique d'incident, ainsi que la traçabilité des présences dans les lieux à risque.

## UTILITÉ

Le renforcement des mesures de sécurité permet de prévenir ou contenir rapidement une crise, de détecter les anomalies (intrusion, début d'incendie, rassemblement anormal...), d'assurer la traçabilité des flux de personnes, et de faciliter les interventions d'urgence.

## SERVICES

Les entreprises peuvent renforcer leur sécurité grâce à :

- Des systèmes électroniques de contrôle d'accès (badges, biométrie) ;
- Des dispositifs de vidéosurveillance couplés à des alertes automatiques ;
- Des plateformes connectées pour le suivi des effectifs et la gestion en temps réel des incidents.

---

Pour s'informer et se former à la sécurité dans les établissements recevant du public ou les sites industriels, on peut consulter les sites institutionnels.

> <https://www.ecologie.gouv.fr/politique-s-publiques/risques-technologiques-directive-seveso-loi-risques>  
> [www.interieur.gouv.fr/Securite-civile](http://www.interieur.gouv.fr/Securite-civile)



Securite Civile

Le **web** est aujourd'hui un outil central dans la gestion de crise, grâce à la possibilité de diffuser rapidement des alertes, de centraliser l'information et de coordonner les actions à distance. Les plateformes web de gestion de crise permettent de partager en temps réel les consignes, les plans, les ressources et les décisions entre tous les acteurs impliqués (direction, sécurité, secours, collectivités...).

## UTILITÉ

En cas de crise, l'utilisation de plateformes web permet une prise de décision rapide, collaborative et documentée car elle permet de :

- Diffuser des alertes ciblées ou massives (SMS, mails, notifications push) en quelques secondes ;
- Coordonner les équipes via des interfaces partagées (cartes, tableaux de bord, chat, documents interactifs) ;
- Tracer les actions (accusés de réception, rapports automatiques, historiques des décisions) ;
- Accéder aux plans et procédures depuis n'importe quel appareil connecté, y compris en mobilité.

## SERVICES

De nombreuses solutions web spécialisées existent sur le marché pour répondre aux besoins des entreprises, collectivités et établissements sensibles. Certaines de ces plateformes peuvent être intégrées à un plan d'urgence, et interfacées avec d'autres outils (capteurs, SIG, systèmes d'alerte publics...).



Countact

# X - EXERCICES

Les **exercices** de simulation sont des mises en situation, réelles ou simulées, permettant de tester les procédures de sécurité, d'entraîner les équipes à réagir efficacement en cas d'événement majeur (incendie, inondation, attentat, etc.), et d'évaluer les plans existants comme le POI (Plan d'Opération Interne), le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) ou le PPI (Plan Particulier d'Intervention).

## UTILITÉ

Un exercice permet de :

- Vérifier la compréhension et l'application des consignes de sécurité ;
- Tester l'efficacité de la chaîne d'alerte et de coordination ;
- Identifier les points de blocage ou de confusion dans le plan de gestion de crise ;
- Impliquer l'ensemble des collaborateurs dans une culture du risque partagée.

Il existe plusieurs types d'exercices : exercices avec scénarios interactifs, Escape Game, etc.

## SERVICES

De nombreux prestataires accompagnent les structures dans la conception, l'animation et l'analyse d'exercices de crise. Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), les préfetures, et les DREAL peuvent également proposer ou encadrer des exercices obligatoires dans certains contextes réglementaires (SEVESO, ERP, etc.).

---

><https://www.association-resiliances.org/uploads/pages/editor/flyer-exercice-flash-3-pdf.pdf>



Dans le domaine des risques majeurs, une **zone** correspond à un espace géographique délimité en fonction de son niveau d'exposition à un danger (naturel, technologique, sanitaire, etc.). La cartographie des zones à risque permet d'adapter les usages du sol, d'imposer des règles de construction, ou encore d'organiser les réponses de sécurité civile selon les vulnérabilités locales.

## UTILITÉ

La délimitation de zones à risque permet de :

- Interdire ou réglementer certaines activités dans les zones les plus exposées ;
- Orienter les politiques d'aménagement du territoire ;
- Mettre en place des plans d'évacuation, de mise à l'abri ou de sauvegarde ciblés.

C'est une étape préalable à toute stratégie de prévention et de gestion de crise, en particulier pour les zones inondables, sismiques, à proximité d'un site SEVESO ou d'une zone de feu de forêt récurrent.

## SERVICES

La principale solution réglementaire pour identifier et encadrer les zones à risque est le PPR (Plan de Prévention des Risques), document élaboré par les services de l'État. Il peut concerner les risques naturels (inondation, feu de forêt, mouvement de terrain, sismicité) et/ou les risques technologiques (industriels, miniers, rupture de barrage, etc.).

Pour consulter les cartes de zonage et les PPR de votre territoire :

- [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) → onglet "Ma commune face aux risques"
- <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/batiment-risques-naturels> (accès aux règlements et cartographies en ligne)

Zone inondable (en bleu)  
Géorisques



# ANNEXES

## DES EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

L'abécédaire des solutions face aux risques majeurs présente un ensemble de réponses génériques et transversales pour mieux anticiper, gérer et surmonter les situations de crise. Parce que chaque territoire, chaque activité et chaque risque appellent des réponses spécifiques, il peut être utile de faire appel à des expertises ciblées.

C'est dans cette perspective que s'inscrit cette annexe : l'Association Résiliances, en tant que **réseau d'experts des risques majeurs**, vous propose ici un ensemble de personnes ressources. Chacun de ces professionnels est spécialisé dans un domaine particulier de la gestion des risques (technologiques, naturels, sanitaires, organisationnels, etc.) et peut vous accompagner dans la mise en œuvre concrète des solutions évoquées dans l'abécédaire.

Cette annexe vous permet ainsi de passer de la théorie à l'action, en identifiant les bons interlocuteurs pour répondre à vos besoins spécifiques.

## AFFICHAGE



Solution d'affichage réglementaire et pédagogique clé en main, aidant à sensibiliser et guider en cas de crise, conforme aux obligations en matière de prévention des risques majeurs.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)

## ALERTE



Solutions de surveillance environnementale par capteurs et modélisation (débits de cours d'eau, instabilité de pentes, etc.).

[tenevia.com](http://tenevia.com)



Application et plateforme permettant la diffusion d'alertes ciblées en interne pour les entreprises, collectivités ou établissements sensibles.

[gosecure.fr](http://gosecure.fr)

## BATARDEAU



Solutions de protection contre les inondations par batardeaux sur-mesure, adaptés aux configurations de chaque site (portes, baies, aérations, etc.)

[esthifrance.com](http://esthifrance.com)

## CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ



Accompagnement des organisations dans la mise en place de dispositifs de continuité d'activité, notamment face aux ruptures de chaînes d'approvisionnement. Méthodes adaptées aux TPE, PME, collectivités et opérateurs essentiels.

[linkedin.com/in/marc-bouvier/](https://linkedin.com/in/marc-bouvier/)



Diagnostics, formations et exercices de crise pour renforcer la résilience organisationnelle et tester les plans de continuité.

[examo.fr](https://examo.fr)

## DÉTECTION



Propose des solutions de surveillance, diffusion d'alertes, systèmes multicanaux, donc très liés à la détection et à la communication rapide.

[contact.fr](https://contact.fr)



Expertises techniques pointues en sécurité, notamment incendie, mais souvent impliqué dans la détection des risques.

[efectis.com](https://efectis.com)



Accompagnement en gestion des risques et continuité d'activité, qui peut intégrer des solutions de détection liées à la chaîne d'approvisionnement.

[linkedin.com/in/marc-bouvier/](https://linkedin.com/in/marc-bouvier/)

## DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES



Expertise en risques industriels et conformité machines, accompagnement des entreprises dans l'évaluation des risques liés aux équipements et aux procédés.

[kmo-conseil.fr](https://kmo-conseil.fr)



Conseil en santé et sécurité au travail, rédaction de DUER adaptés aux obligations réglementaires et aux spécificités des TPE/PME.

[a2paieandco.fr](https://a2paieandco.fr)



Accompagnement global en hygiène, sécurité et environnement (HSE), analyse des risques et formalisation du DUER dans une logique opérationnelle.

[linkedin.com/in/vincent-berger-sabbatel](https://linkedin.com/in/vincent-berger-sabbatel)

## DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ



Expertises en sécurité incendie et résistance au feu des structures, diagnostics techniques pour évaluer la vulnérabilité face aux incendies.

[efectis.com](http://efectis.com)



Evaluations de vulnérabilité technique multi-risques, diagnostics de site, analyses de robustesse organisationnelle et recommandations opérationnelles.

[examo.fr](http://examo.fr)



Ingénierie en gestion des risques naturels et environnementaux, diagnostics de vulnérabilité des territoires et des infrastructures face aux aléas climatiques.

[cereg.com](http://cereg.com)

## ÉVACUATION



Outils pédagogiques et méthodes innovantes pour préparer et entraîner à l'évacuation d'urgence, en milieu scolaire, hospitalier, industriel ou tertiaire.

[contact.fr](http://contact.fr)

## ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Spécialiste des risques industriels et conformité machines, souvent lié à la sécurité au travail.

[kmo-conseil.fr](http://kmo-conseil.fr)



Consultant en Hygiène, Sécurité, Environnement, compétent pour accompagner les entreprises dans le choix, la conformité et l'usage des EPI.

[linkedin.com/in/vincent-berger-sabbatel](https://www.linkedin.com/in/vincent-berger-sabbatel)

## ÉVALUATION



Méthode d'évaluation de la résilience face aux risques majeurs. Développée par l'Association Résiliances pour identifier les leviers d'amélioration et prioriser les actions.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)

## FORMATION



Solution d'audit structurant pour évaluer et valoriser la résilience d'un site face aux risques majeurs, via des critères concrets et un label reconnu.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)

## FICHE RÉFLEXE



Solution experte en gestion de crise, utile pour élaborer des fiches réflexe opérationnelles et adaptées aux réalités terrain.

[krisisconseil.fr](http://krisisconseil.fr)



Accompagnement personnalisé pour structurer des fiches réflexe claires, conformes aux obligations réglementaires et pratiques métiers.

[elbsconsultants.fr](http://elbsconsultants.fr)

## GESTION DE CRISE



Accompagnement à la préparation et à l'animation de cellules de crise, formations, entraînements et conseils opérationnels pour renforcer la capacité de réaction.

[krisisconseil.fr](http://krisisconseil.fr)



Expertise en gestion de crise et résilience organisationnelle, conception et animation d'exercices de simulation réalistes pour les entreprises et collectivités.

[elbsconsultants.fr](http://elbsconsultants.fr)

## HÉBERGEMENT



Conception et intégration de refuges et espaces sécurisés dans les bâtiments exposés aux risques majeurs, en conformité avec les normes techniques et réglementaires.

[linkedin.com/in/romain-kiesgen/](https://linkedin.com/in/romain-kiesgen/)



Accompagnement des établissements sensibles dans l'adaptation de leur bâti face aux risques, en intégrant des solutions d'abris ou d'espaces de mise à l'abri dès la phase de conception ou de réhabilitation.

[genesearchitectures.com](http://genesearchitectures.com)

## INFORMATION



Plateforme de diffusion multicanal d'informations, permettant d'informer rapidement et efficacement des publics variés en situation normale ou en cas d'alerte.

[contact.fr](http://contact.fr)



Actions de sensibilisation et outils pédagogiques (abécédaires, formations, supports interactifs) pour mieux informer sur les risques majeurs et développer une culture de la prévention.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)

## JAUGE



Solution permettant de suivre en temps réel l'effectif présent sur site, utile pour adapter les consignes de sécurité en fonction de la jauge, notamment en contexte de crise, d'évacuation ou d'exposition à un aléa.

[tenevia.com](http://tenevia.com)

## KIT DE SURVIE



Propose des formations et supports pédagogiques pour aider les entreprises à concevoir et maintenir des kits d'urgence adaptés à leurs risques spécifiques.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)



Accompagne les organisations dans leur préparation opérationnelle, y compris la définition et l'intégration de kits de crise dans les dispositifs de gestion des événements majeurs.

[krisisconseil.fr](http://krisisconseil.fr)

## LABEL



Propose des formations et supports pédagogiques pour aider les entreprises à concevoir et maintenir des kits d'urgence adaptés à leurs risques spécifiques.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)

## MISE A L'ABRI



Accompagne les projets d'aménagement ou de réhabilitation pour y intégrer des solutions de mise à l'abri efficaces, dès la phase de conception.

[genesearchitectures.com](http://genesearchitectures.com)



Propose des ateliers, formations et outils d'aide à la décision pour identifier les espaces de mise à l'abri existants, les évaluer, et sensibiliser les usagers à leur bon usage en cas d'alerte.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)

## NORMES



Accompagnement à la conformité aux normes liées à la gestion des risques majeurs et à la continuité d'activité, avec une expertise pragmatique adaptée aux besoins des organisations.

[linkedin.com/in/marc-bouvier/](https://linkedin.com/in/marc-bouvier/)

## ORGANISATION



Accompagnement à la structuration de l'organisation interne de gestion des risques et de crise, via des missions de conseil, formation, audits et simulations. Appui à la désignation de référents, à l'élaboration de plans d'action et à la réalisation d'exercices réguliers.

[krisisconseil.fr](http://krisisconseil.fr)



Solution de simulation immersive pour entraîner les équipes à la gestion de crise, tester les procédures et améliorer la réactivité en temps réel.

[examo.fr](http://examo.fr)



Accompagnement expert pour structurer l'organisation de crise, formaliser les plans d'action et former les acteurs clés à leur mise en œuvre.

[elbsconsultants.fr](http://elbsconsultants.fr)

## PRÉVENTION



Solution d'audit et de labellisation qui évalue et renforce la résilience face aux risques majeurs, en structurant la prévention et en guidant les plans d'action adaptés.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)

## PLAN DE GESTION DE CRISE



Accompagnement à la rédaction et à la mise en œuvre de plans de gestion de crise, adaptés à l'organisation, à ses risques spécifiques et à ses capacités opérationnelles.

[krisisconseil.fr](http://krisisconseil.fr)

## RELAIS DE L'ALERTE



Systèmes de diffusion multicanal d'alerte (SMS, mails, appels, application mobile) pour une mobilisation rapide et massive en cas d'urgence.

[contact.fr](http://contact.fr)



Outils de cartographie des risques, géolocalisation et transmission ciblée d'alertes, permettant une réponse territorialisée et adaptée.

[gosecure.fr](http://gosecure.fr)

## SÉCURITÉ



Solution intégrée combinant traçabilité des effectifs, localisation, alerte en temps réel et relais de communication de crise, idéale pour les sites sensibles ou à forte densité de personnel.

[contact.fr](http://contact.fr)

# ANNEXES

## WEB



Plateforme de gestion de crise avec diffusion multicanal d'alertes, traçabilité des actions et coordination en temps réel via une interface intuitive.

[contact.fr](http://contact.fr)



Solution intégrée de cartographie des risques, fiches réflexes, alertes et retours d'expérience, utilisée par collectivités et opérateurs critiques.

[gosecure.fr](http://gosecure.fr)



Acteur spécialisé dans le développement de l'utilisation du numérique dans la gestion de crise et la prévention des risques majeurs.

[leparknumerique.com](http://leparknumerique.com)

## EXERCICES



Conception et animation d'exercices Flash courts, dynamiques et ludiques, destinés à mobiliser rapidement les équipes sur des scénarios réalistes pour renforcer les réflexes d'urgence. Adapté aux contraintes opérationnelles des entreprises et collectivités.

[association-resiliances.org](http://association-resiliances.org)

## ZONAGE



Plateforme intégrant la cartographie des risques et la gestion des zones exposées, facilitant la visualisation et la diffusion des informations pour collectivités et entreprises.

[gosecure.fr](http://gosecure.fr)



Bureau d'ingénierie environnementale intervenant dans l'analyse territoriale et la modélisation des risques, apportant un appui technique à la définition et la compréhension des zones vulnérables.

[cereg.com](http://cereg.com)

# CONFÉRENCE/DÉBAT

Fondatrice de l'association RESILIANCES, Sandra Decelle-Lamothe est expert en prévention des risques majeurs et résilience des territoires. Conseil, conférencière et auteure, elle intervient depuis 26 ans auprès des collectivités, des services de l'État et des entreprises, elle a décidé de créer l'association pour sensibiliser et former les entreprises à la prévention des risques naturels et technologiques majeurs et intervenir dans une approche multidisciplinaire en lien avec les pouvoirs publics.

## MISSIONS

Sandra Decelle-Lamothe préside l'association et réalise des missions d'expert en lien avec l'objet associatif. Elle représente l'association dans les instances d'échange autour de la prévention des risques majeurs. Elle a été membre du Conseil d'Administration et du bureau de l'Association Française de Prévention des Risques Naturels et Technologiques.

Elle partage ses points de vue et ses expériences dans un blog :

<https://sandradecellelamothe.blogspot.com>

## SERVICES

- › Formations professionnelles des dirigeants et salariés
- › Animation du réseau d'experts
- › Organisation d'événements de sensibilisation aux risques majeurs
- › Création/rédaction d'outils pédagogiques
- › Conduite de recherches-actions sur les risques majeurs, la santé-sécurité au travail et la résilience des activités économiques
- › Production de rapports et de synthèses en lien avec l'objet associatif



**ASSOCIATION RESILIANCES**



**Sandra Decelle-Lamothe**



**128 avenue Thiers  
69006 Lyon**



**06 74 40 92 51**



**[contact@association-resiliances.org](mailto:contact@association-resiliances.org)**



**[www.association-resiliances.org](http://www.association-resiliances.org)**

# Nos outils à disposition des activités économiques !



## 10 ACTIONS FACE AUX RISQUES MAJEURS

Destiné aux salariés, le DIS permet d'évaluer gratuitement son niveau de préparation dans l'entreprise.



## TUTO' RISQUES MAJEURS

Des fiches pratiques pour intégrer les risques majeurs dans les politiques de sécurité.



## À VOUS D'JOUER

Un escape game pour se sensibiliser à la prévention des risques majeurs et favoriser l'esprit d'équipe.



## EXERCICE FLASH !

Un exercice pour tester en moins de 2 h sa capacité à gérer une crise !



**RESISCORE**  
L'audit/label d'évaluation du niveau de préparation des activités économiques.



**WEBINAIRES GRATUITS**  
Pour connaître les risques majeurs, ses obligations et trouver les informations utiles.

**+**  
**EN SAVOIR +**

contact@association-resiliances.org  
www.association-resiliances.org



**Vous souhaitez adhérer à l'association**

Créée en 2017, l'association RÉSILIANCES fédère des entreprises exposées et des experts en prévention des risques majeurs et résilience.  
L'association RESILIANCES est soutenue par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

**Contact :**

contact@association-resiliiances.org  
Siège : 128 avenue Thiers 69006 Lyon  
Bureaux : 7 rue de la gare 69330 Meyzieu  
**www.association-resiliiances.org**  
Association RÉSILIANCES  
N°siret : 827 556 978 00019  
N° RNA : w691092007

Déclaration d'activité enregistrée sous  
le n° 84692185469 auprès de la Préfète de la Région  
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

